



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS (RCAVB)
Budget supplémentaire 2025

N°2025_051

Date d'affichage de la liste des délibérations : **27 mai 2025**

Date de transmission en Préfecture : **27 mai 2025**

Date de mise en ligne : **27 mai 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **13 mai 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Erwan LE SAUX**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Nicolas KELEN (à Sébastien FRANÇOIS) - Béatrice VERDIER (à Michèle EYMARD) - Christelle RIVAT (à Valérie GRILLON) - Marie DECESNE (à Éric JACQUET) - Isabelle WEULERSSE (à Sylvie GUINET)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Christiane CONSTANT





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 21 MAI 2025

Le budget supplémentaire de l'exercice 2025, joint en annexe et soumis au vote du Conseil municipal s'élève à :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	9 939.73 €	24 593.60 €
Recettes	9 939.73 €	24 593.60 €

Les objectifs de cette délibération budgétaire sont les suivants :

En section de fonctionnement :

- Formaliser l'affectation du résultat 2024
- Ajouter des crédits supplémentaires pour l'achat de spectacles à hauteur de 20 000 € en lien avec le doublement des séances de 3 spectacles (Curiosité, Phénix et Arthur H) et inscrire 20 000 € en recettes de billetterie. En effet, ces spectacles ont un taux de remplissage important, le tarif adapté permet d'ajuster les recettes et de ne pas générer de coût supplémentaire pour la collectivité
- Ajouter la somme de 200 € pour les remboursements aux agents via la régie d'avances concernant les frais de communication des spectacles nécessitant un paiement en ligne (boost réseaux sociaux...)
- Prévoir la somme de 3 700 € pour la régularisation des recettes de billetterie de septembre 2024, le reversement d'une partie des recettes à la commune de Vourles pour le reversement des recettes du cirque intercommunal n'ayant pas été déduit (annulation sur exercice antérieur)
- Ajouter la somme de 300 € pour la régularisation de l'assurance responsabilité civile au titre de l'année 2024
- Ajuster la mise à disposition d'un agent de la RCAVB à la médiathèque à hauteur de 3 700 €

L'équilibre de la section de fonctionnement se fait par l'inscription de 396.30 € au chapitre 011.

En section d'investissement :

- En recettes :
 - Formaliser l'excédent d'investissement reporté au compte 001 soit 9 939.73 €
- En dépenses :
 - Prévoir l'intégration d'une enveloppe de 9 939.73 € pour l'achat de mobiliers divers

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 13 mai 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 27 voix pour, 0 voix contre, 5 abstentions, 0 non-participations, délibère pour

- ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais pour l'exercice 2025 tel que présenté en séance et joint en annexe

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Erwan LE SAUX

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD

